

**IMPORTATEUR: Andines Scop,
5 Rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS.
Tel: 01 48 20 48 60.**

Date: Janvier 2012

Pour une économie équitable et solidaire

**Fiche produit / Producteurs
Pays: Equateur Référence: RFB**

Produit: Le Quinoa (nom quechua, famille des chénopodiacées).. Il s'agit d'une plante voisine de l'épinard, dont on consomme les graines (comme une céréale), d'où son nom "la céréale des Andes".

Numéro tarifaire douanier: 10089090 10 00Y.

Caractéristiques : Pendant plusieurs siècles, le quinoa a été interdite de culture aux peuples indiens par les colonisateurs espagnols, car trop "énergétique"...

Histoire et culture: L'organisation populaire ERPE (Fundación Escuelas Radiofonias Populares del Ecuador) fut fondée en 1962. A l'origine, il ne s'agissait que d'une station de radio. Des cours par radio, suivis par 16000 indigènes, furent même donnés de 1975 à 1986.

Aujourd'hui, l'ERPE est une organisation à but non lucratif. Elle fonctionne comme une coopérative, regroupée autour de trois pôles : l'agriculture biologique, la radio et la santé. Sa « cible » reste la population indigène, les fermiers métis et la population urbaine marginalisée. Elle a créé la coopérative COPROVICH.

Utilisation du/des produits: Le quinoa se consomme comme du riz (en plat chaud, mélangé à des tomates oignons ou sauces, en salades froides, etc.)

Producteur:

Code Andines : RFB

Correspondant local d'Andines (suivi socio-économique) : Pakta mintalay (Quito), « Echanges équitables » en langue quechua

Pays : Equateur

Salaire mensuel minimum officiel du pays : 46US\$ par mois (l'un des plus bas du monde)

Revenu mensuel minimum décent évalué par les producteurs, les organisations syndicales et populaires de la région : 120 US\$.

Région de production : Province de Chimborazo (centre du pays)

Nom de l'organisation productrice : Coopérative Coprovich

Type de structure (entreprise, coopérative, association, famille, informelle): Coopérative agricole

Adresse : contacter Andines.

Contact téléphonique (et éventuel Internet) : Contacter Andines.

Date de création : mars 1962

Nombre de personnes : 2800 familles

Type d'activité : Agriculture biologique

Processus de production : Les petits producteurs sont formés pour conserver les techniques ancestrales d'agriculture, et instruits par des membres de l'ERPE et de la Coopérative Coprovich au sujet de l'agriculture biologique. La quinoa est lavée, et grâce à un procédé pour ôter la saponine, elle conserve sa couleur et son goût naturel, et plus important, l'ensemble de ses valeurs nutritives.

Qualité du produit : Produit certifié biologique par l'organisme allemand BCS. En cours de certification par ECOCERT France. La quinoa biologique produite par l'ERPE a reçu à Turin (Italie) le prix Slowfood 2002.

Volume annuel de production: 200 tonnes

Commercialisation: Locale : 30% Nationale : 20% et Internationale : 50%.

Année de début de collaboration avec Andines: 2003

Implication sociale des partenaires : L'ERPE fonctionne sous la direction d'un Conseil central où sont élus des délégués de 155 communautés d'agriculteurs. Ce Conseil est constitué de représentants de 4

régions (du Centre de l'Equateur). Chacune de ces régions compte au moins 30 groupes de production (associations villageoise de paysans). La moyenne des surfaces cultivée par chaque agriculteur ne passe pas l'hectare. L'ERPE s'engage à participer et à soutenir les actions éducatives dans le domaine de l'agriculture biologique, mais aussi dans ceux de la communication publique et de la prévention des risques de santé. Son objectif est de forger une société multiculturelle, éthique et démocratique.

Annexes: (documents, photos, vidéos, rapports, analyses, certificats, etc).

COMPOSITION NUTRITIONNELLE DE LA QUINOA

Protéines	16,3 %
Graisse	5,5 %
Hydrates de carbone	71,6 %
Fibres naturelles	2.8 %

La coopérative ANDINES est membre de l'Association MINGA, applique sa charte d'objectifs et d'engagements (www.minga.net) et les filières sont soumises à son Système d'analyse des filières (SAF) :

1. Information et débat pour une économie durable et équitable.
2. Organisation, autonomie et autogestion.
3. Réduction des inégalités et solidarité.
4. Une production et des échanges respectueux de la nature.
5. Une production au service des hommes.
6. Des échanges équitables
7. Transparence, évaluation et garantie.